



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 AVRIL 2016

Le mardi 12 avril 2016, à 20h35, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Olivier HAAS, Maire de La Remuée.

PRÉSENTS :

Monsieur HAAS

Mesdames COURCHÉ, DAVENNE (LE MANGOUERO), MISTRAL, VEERAYEN

Messieurs CERTAIN, COURSEAUX, DESLANDES, LECLERC, OGER, RICOUARD,

ABSENTS :

Madame VALLET

Monsieur VERNAT

Monsieur LAMBIN qui a donné procuration à M. HAAS

Madame LEVASSEUR qui a donné procuration à M. CERTAIN

Madame VEERAYEN est nommée secrétaire de séance.

Les membres du conseil municipal ont signé le précédent procès-verbal.

1. FINANCES :

1.1. DÉLIBÉRATION N° 18/2016 – MAINTIEN DES TAUX COMMUNAUX POUR LES TAXES DIRECTES LOCALES DE L'ANNEE 2016

M. HAAS retrace l'évolution des taux appliqués depuis 2008 et fait remarquer que ceux-ci n'ont pas augmenté depuis l'année 2010 et qu'ils sont inférieurs à la moyenne des taux appliqués pour les communes de moins de 2000 habitants. Ainsi il propose de maintenir ces taux pour l'année 2016 conformément à l'engagement pris auprès des habitants lors des dernières élections municipales et ajoute que le budget 2016 a pu être équilibré cette année encore sans augmentation des taux. Proposition validée avec 11 voix POUR dont 1 procuration

1.2. DÉLIBÉRATION N° 19/2016 – AUTORISATION AU MAIRE DE DEMANDER AU NOM DE LA COMMUNE À BÉNÉFICIER DU FONDS DE CONCOURS AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016 MIS EN PLACE PAR NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAUX ESTUAIRE

M. HAAS informe l'assemblée que notre communauté de communes renouvelle cette année encore le fonds de concours aux dépenses de fonctionnement 2016 et demande l'autorisation de le solliciter pour 2016. Proposition acceptée avec 11 voix POUR dont 1 procuration.

1.3. DÉLIBÉRATION N° 20/2016 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

M. HAAS SE RETIRE ET LAISSE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL À M. RICOUARD LE DOYEN D'ÂGE; ARRIVÉE DE M. CERTAIN (qui remet la procuration que Mme LEVASSEUR lui a donné)

M. RICOUARD, assisté de Mme COURCHÉ, présente le récapitulatif du compte administratif de l'année 2015 correspondant en tous points aux éléments fournis au précédent débat d'orientation budgétaire.

Le compte administratif 2015 suivant est approuvé avec 11 voix POUR dont 1 procuration :

BALANCE GENERALE - COMPTE ADMINISTRATIF 2015			
FONCTIONNEMENT	REALISES		TOTAL
Dépenses	615 926,13 €	- €	615 926,13 €
Recettes	1 125 634,86 €	- €	1 125 634,86 €
déficit			
excédent	509 708,73 €		509 708,73 €
INVESTISSEMENT	REALISES	RESTE A REALISER	TOTAL
Dépenses	203 121,86 €	614 939,00 €	818 060,86 €
Recettes	647 930,39 €	150 683,00 €	798 613,39 €
déficit		- 464 256,00 €	- 19 447,47 €
excédent	444 808,53 €	0	
RESULTAT GENERAL	REALISES	RESTE A REALISER	TOTAL
déficit		- 464 256,00 €	
excédent	954 517,26 €		490 261,26 €

M. LECLERC appelé pour problème urgent personnel doit quitter le conseil et s'en excuse et espère pouvoir revenir avant la fin de la réunion

1.4. DÉLIBÉRATION N° 21/2016 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015

Le compte de gestion 2015 présenté par notre Trésorier Payeur de Saint-Romain-de-Colbosc présentant les mêmes chiffres sont approuvés également avec 10 voix POUR dont 1 procuration.

M. HAAS revient et reprend la présidence du Conseil

1.5. DÉLIBÉRATION N° 22/2016 – AFFECTATION DU RESULTAT 2015 POUR LE BUDGET 2016

Conformément au compte administratif 2015 approuvé, un besoin de financement d'investissement d'un montant de 19 447.47 €, en tenant compte des restes à réaliser, doit être couvert par l'excédent de fonctionnement 2015. Ainsi est proposé pour 2016 l'affectation du résultat 2015 d'un montant de 509 708.73 € par basculement de 19 447.47 € en investissement à l'article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) en recettes et le reste de l'excédent, soit 490 261.26 € en report d'excédent de fonctionnement 2015 ligne 002 des recettes de fonctionnement. Cette affectation est acceptée avec 12 voix POUR dont 2 procurations.

1.6. DÉLIBÉRATION N° 23/2016 – APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2016

Parole est donnée à Mme COURCHÉ qui présente ainsi ligne par ligne les propositions de budget 2016 préparées par la commission finances suite aux précédents débats d'orientation budgétaire du Conseil Municipal. **Retour de M. LECLERC en cours de lecture des propositions.**

Aucune opposition sur le tableau des projets 2016 d'investissements présenté en débat d'orientation budgétaire n'étant formulé, le Budget Primitif 2016 suivant est adopté avec 13 voix POUR dont 2 procurations :

BP2016 Commune LA REMUEE COMMUNE DE LA REMUEE						Page 4
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES						A2
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	310 555,80		325 800,00	325 800,00	325 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	287 000,00		287 000,00	287 000,00	287 000,00
014	Atténuations de produits	34 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
65	Autres charges de gestion courante	155 750,00		135 500,00	135 500,00	135 500,00
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	787 305,80		818 300,00	818 300,00	818 300,00
66	Charges financières	17 400,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 200,00	1 200,00	1 200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	53 800,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
022	Dépenses imprévues	30 000,00		48 197,26	48 197,26	48 197,26
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	889 505,80		939 697,26	939 697,26	939 697,26
023	Virement à la section d'investissement	18 800,00		143 000,00	143 000,00	143 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	26 464,00		26 464,00	26 464,00	26 464,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	45 264,00		169 464,00	169 464,00	169 464,00
	TOTAL	934 769,80		1 109 161,26	1 109 161,26	1 109 161,26
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						1 109 161,26
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges	7 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	42 700,00		42 700,00	42 700,00	42 700,00
73	Impôts et taxes	360 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
74	Dotations et participations	180 200,00		207 700,00	207 700,00	207 700,00
75	Autres produits de gestion courante	21 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
	Total des recettes de gestion courante	630 900,00		618 400,00	618 400,00	618 400,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels			500,00	500,00	500,00
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	630 900,00		618 900,00	618 900,00	618 900,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	630 900,00		618 900,00	618 900,00	618 900,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						490 261,26
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						1 109 161,26
Pour information :						
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		169 464,00		Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.		

BP2016 Commune LA REMUEE COMMUNE DE LA REMUEE						Page 5
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	783 932,00	614 939,00	258 964,00	258 964,00	873 903,00
	Total des dépenses d'équipement	783 932,00	614 939,00	258 964,00	258 964,00	873 903,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	25 500,00		30 800,00	30 800,00	30 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	25 500,00		30 800,00	30 800,00	30 800,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers			25 200,00	25 200,00	25 200,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	789 432,00	614 939,00	314 964,00	314 964,00	929 903,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales	43 400,00		36 000,00	36 000,00	36 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	43 400,00		36 000,00	36 000,00	36 000,00
	TOTAL	832 832,00	614 939,00	350 964,00	350 964,00	965 903,00
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						965 903,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	162 275,00	156 785,00	105 300,00	105 300,00	262 085,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	-6 102,00	-6 102,00			-6 102,00
	Total des recettes d'équipement	176 173,00	150 683,00	105 300,00	105 300,00	256 983,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	50 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés	160 525,57		19 447,47	19 447,47	19 447,47
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	210 525,57		34 447,47	34 447,47	34 447,47
45...	Total des opé. pour le compte de tiers	3 000,00		25 200,00	25 200,00	25 200,00
	Total des recettes réelles d'investissement	389 703,57	150 683,00	164 947,47	164 947,47	315 930,47
021	Virement de la section de fonctionnement	16 800,00		143 000,00	143 000,00	143 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	26 464,00		26 464,00	26 464,00	26 464,00
041	Opérations patrimoniales	43 400,00		36 000,00	36 000,00	36 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	86 664,00		205 464,00	205 464,00	205 464,00
	Total	478 592,57	150 683,00	370 411,47	370 411,47	521 094,47
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						444 808,53
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						965 903,00
Pour information :						
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		169 464,00		Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.		

2. **DÉLIBÉRATION N° 24/2016 – ACCORD DE REALISATION EN 2015 AVEC LE SDE76 DE LA 2^{ÈME} TRANCHE DES TRAVAUX D'EFFACEMENT DE RESEAUX ET D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA RUE DES CHÂTAIGNIERS**

Il est présenté le projet préparé par le SDE 76 pour l'affaire **Projet-Eff+EP-2014-0-76522-3623** et désignée « Rue des Châtaigniers 2^{ème} partie (version 1.3) » dont le montant prévisionnel s'élève à 116 640,73 € et pour lequel la commune participera à hauteur de 38 212,89 € TTC.

Ce projet est adopté avec 13 voix POUR dont 2 procurations, la dépense correspondante tant en budget fonctionnement qu'en budget investissement pour la part communale de 38 212,89 € TTC et régularisations patrimoniales en découlant ont été inscrites au Budget Primitif 2016 (programme 235- enfouissement réseaux rue Châtaigniers). Autorisation est donc donnée au SDE de programmer ces travaux et au Maire de signer tout acte afférent à ce projet.

3. **DÉLIBÉRATION N° 25/2016 – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2016 AUX ASSOCIATIONS**

Une somme de de 38 200 € a été inscrite au Budget primitif 2016. Il convient d'en détailler la répartition ainsi est proposé le tableau des subventions 2016 suivant :

NOM	SUBVENTION VOTEE 2016
CLUB DES ANCIENS	1 200 €
FOYER DES JEUNES	1 500 €
LES REMOTARDS	500 €
ANCIENS COMBATTANTS OU FNACA	500 €
ATHLETIC CLUB en sommeil	0 €
APLR	3 000 € + CAF
COOPERATIVE SCOLAIRE	1 740 € + subvention Conseil Général séjour Pierrefiques 2016 inconnue à ce jour à reverser
ATHLE ST ROMAIN	90 €
PREVENTION ROUTIERE	70 €
ASSOCIATION FRATERNELLE	90 €
LES AMIS DES RESIDENTS (hôpital de St Romain)	90 €
La Hêtraie	90 €
Pian'Piane	180 €
VCSR Vélo club St Romain (à titre exceptionnel)	225 €
Rétro-mobile « BECQUEREL POUR LA VIE » (à titre exceptionnel)	1 000 €
TOTAUX	10 275 € + CAF + SUBVENTIONS PERCUES CG 2016 SEJOURS PEDAGOGIQUES PREVU 38.200 €

Cette proposition est adoptée avec 13 voix POUR dont 2 procurations et sous conditions de versement aux associations qu'à réception d'un courrier de l'association avec production de son compte administratif 2015.

Un appel à bénévoles est lancé pour permettre la reprise en 2017 de la course de la Remuée, qui, rappelons-le, fait la renommée de notre commune.

4. **DÉLIBÉRATION N° 26/2016 – PARTICIPATION DE LA COMMUNE DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE LA PARCELLE A406 (FUTURE AIRE DE LOISIRS) À HAUTEUR DE 50% DE L'INDEMNITÉ D'ÉVICTION DE L'EXPLOITANT AGRICOLE**

La chambre d'agriculture laisse le choix aux exploitant agricoles, si le barème de la Chambre d'Agriculture leur est moins favorable, de présenter leur propre calcul basé sur la moyenne des trois meilleures années des quatre dernières. C'est ainsi que l'exploitant agricole a présenté son tableau des marges brutes des quatre dernières années, certifiées par le comptable. L'indemnité d'éviction comprenant celle d'arrière-fumures s'élèvent donc à 14 973,66 €. Conformément au compromis de vente, 50% de cette somme doit être financé par la commune soit 7 481,83 €. Le montant de l'indemnité d'éviction sera versée à l'exploitant agricole par le notaire.

Ainsi avec 13 voix POUR dont 2 procurations, il est décidé d'ajouter la moitié de l'indemnité d'éviction (50%) au montant d'acquisition de cette parcelle hors frais de notaire et d'enregistrement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05

LE MAIRE,

Olivier HAAS